

Qui pratique la stomathérapie ?

- Une infirmière du CHT experte dans le domaine de la stomathérapie, des troubles de la continence, de la cicatrisation.

Où rencontrer une stomathérapeute ?

- Dans les services de soins, lorsque vous êtes hospitalisé
- En consultation ou en téléconsultation, à votre retour à domicile

Consultation prise en charge par l'assurance maladie

Quelles sont ses fonctions ?

Vous accompagner :

- Si vous avez recours à une chirurgie du côlon, de l'appareil urinaire, nécessitant des soins de stomie
- En cas de troubles de la continence urinaire et/ou fécale
- Dans le suivi de vos plaies chirurgicales, chroniques, ou de brûlures
- Dans votre parcours de soins en travaillant en collaboration avec les différents professionnels qui vous entourent (votre chirurgien, médecin, pharmacien, infirmière libérale...)

À quel moment la rencontrer ?

Lors d'une consultation :

- À la demande de votre médecin spécialiste ou traitant, ou à votre demande

En hospitalisation :

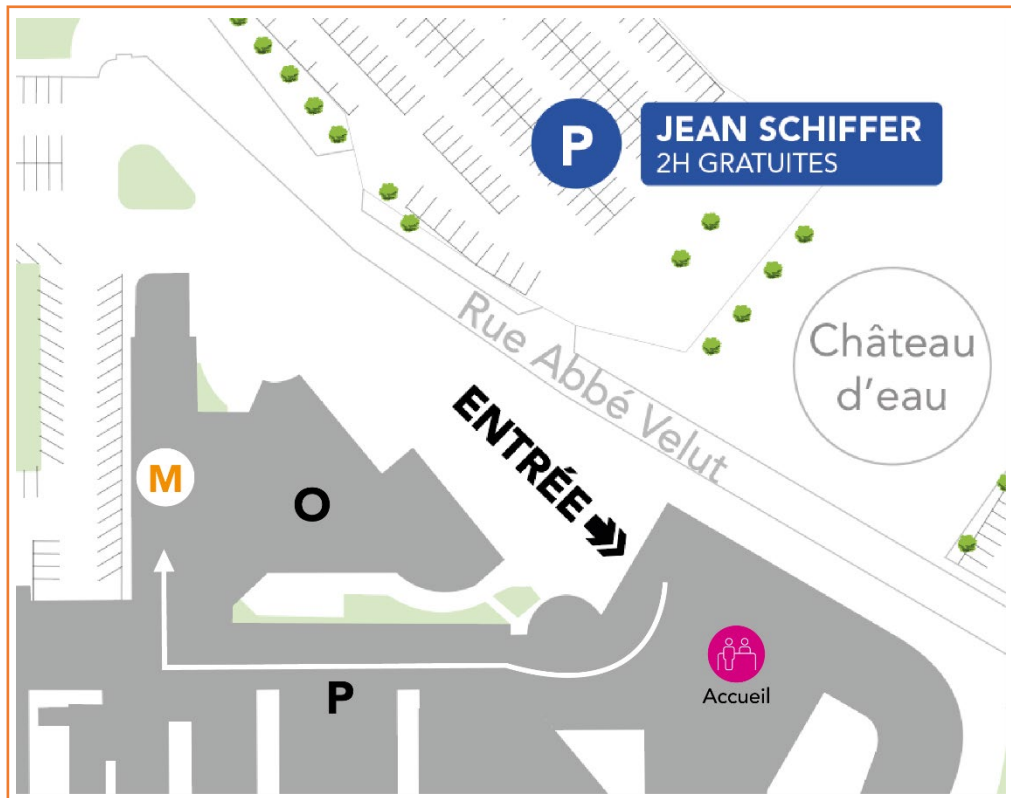
- Avant l'intervention pour répondre à vos questions, vous préparer à l'intervention
- Pendant l'hospitalisation pour vous accompagner dans la réalisation des soins spécifiques liés à l'intervention
- Après votre sortie pour vous aider à retrouver de l'autonomie, à reprendre une vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale



Consultation de stomathérapie

Les mardis et vendredis

Aux Consultations Externes Bâtiment M/0 - Salle d'attente n°5



Téléphone - 03 25 49 71 02

Adresse mail - ludivine.ouriri@hcs-sante.fr

Centre Hospitalier Simone Veil

101, avenue Anatole-France

10000 Troyes

Tél. standard - 03 25 49 49 49